Document généré le 4 mai 2025 03:23

Cahiers québécois de démographie

Dallaire, Louise Marcelle, et Réjean Lachapelle. *Profils démolinguistiques des communautés minoritaires de langue officielle*. Ottawa, Secrétariat d'État, Direction de la promotion des langues officielles, nos de catalogue S-42-10/1 à 12, 1990, 13 cahiers, environ 30 pages chacun.

Charles Castonguay

Volume 19, numéro 2, automne 1990

Vieillissement démographique

URI : https://id.erudit.org/iderudit/010062ar
DOI : https://doi.org/10.7202/010062ar

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Association des démographes du Québec

ISSN

0380-1721 (imprimé)
1705-1495 (numérique)

Découvrir la revue

Citer ce compte rendu

Castonguay, C. (1990). Compte rendu de [Dallaire, Louise Marcelle, et Réjean Lachapelle. *Profils démolinguistiques des communautés minoritaires de langue officielle*. Ottawa, Secrétariat d'État, Direction de la promotion des langues officielles, nos de catalogue S-42-10/1 à 12, 1990, 13 cahiers, environ 30 pages chacun.] *Cahiers québécois de démographie*, *19*(2), 399–401. https://doi.org/10.7202/010062ar

Tous droits réservés © Association des démographes du Québec, 1990

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

DALLAIRE, Louise Marcelle, et Réjean LACHAPELLE. — *Profils démolinguistiques des communautés minoritaires de langue officielle.* Ottawa, Secrétariat d'État, Direction de la promotion des langues officielles, nos de catalogue S-42-10/1 à 12, 1990, 13 cahiers, environ 30 p. chacun.

Préparé à la demande de la Direction générale de la promotion des langues officielles du Secrétariat d'État, ce jeu de treize documents réunit un profil démolinguistique de la minorité de langue officielle de chaque province et territoire et un profil synthèse qui reprend les faits saillants des douze premiers cahiers en ajoutant des renseignements analogues sur la population francophone en tant que minorité dans l'ensemble du Canada. Les profils provinciaux présentent principalement des renseignements statistiques sommaires provenant des recensements, de même que des résultats d'une enquête CROP sur les minorités de langue officielle, réalisée en 1982-1983. Le profil synthèse se limite essentiellement à la présentation et à l'analyse des données censitaires.

Comptant une trentaine de pages chacun, les profils sont tous construits sur le même modèle, ce qui facilite la comparaison des différentes situations. De nombreux tableaux et graphiques montrent l'évolution de la population minoritaire et des divers facteurs démographiques qui déterminent son effectif, et sont entrecoupés de courts textes explicatifs qui

proposent à l'occasion une appréciation de l'impact des facteurs en présence. Une attention particulière est portée à la période 1981-1986 et aux difficultés que posent les réponses multiples au dernier recensement, notamment en ce qui concerne leur répartition éventuelle entre les réponses simples : nous devrons toutefois y revenir. S'y ajoutent des informations censitaires sur la connaissance des langues officielles parmi la majorité et la minorité linguistiques, et des renseignements supplémentaires sur l'usage de l'anglais et du français dans divers domaines — maison, voisinage, travail, services, loisirs — tirés de l'enquête CROP. Quelques cartes permettant de situer et d'apprécier l'importance relative de la minorité étudiée complètent le tout.

Il s'agit donc d'une introduction rapide à l'étude démolinguistique des minorités, mais qui présente bien les différentes possibilités d'analyse offertes par les données. La série complète de profils rend facilement disponibles à toute personne intéressée des informations de base très variées, allant de l'évolution récente de la fécondité ou de la migration interprovinciale par groupe linguistique à l'état actuel de l'assimilation et de l'exogamie linguistiques, réunies et présentées clairement dans de brefs documents. Une très courte bibliographie propose de quoi rassasier un peu mieux le lecteur dont l'appétit aurait été éveillé par l'un ou l'autre de ces hors-d'oeuvre.

Il est dommage que l'accessibilité de ces informations, qui est sans doute la raison d'être de ces profils, soit desservie par un vocabulaire parfois trop hermétique, particulièrement en ce qui touche l'assimilation linguistique des minorités francophones. Dans un ouvrage destiné au moins autant au grand public qu'aux spécialistes, au lieu de s'encombrer, par exemple, de la locution «mobilité linguistique vers l'anglais», ne gagnerait-on pas à parler plus simplement d'anglicisation, à l'instar de la Commission Laurendeau-Dunton qui avait le souci de la communication ? Le recours systématique aux néologismes permet, il est vrai, de multiplier les textes traitant des minorités linguistiques sans jamais utiliser le mot assimilation, mais cela finit par agacer le lecteur perspicace.

Parallèlement à cet obscurantisme terminologique, il y a cependant plus grave. En comparant l'effet de l'assimilation linguistique aux derniers recensements, les auteurs répartissent les réponses multiples aux questions sur la langue maternelle et la langue d'usage selon une méthode pour les données recueillies en 1981, et selon une méthode différente

pour celles de 1986. Cet écart méthodologique permet de conclure que parmi la plupart des minorités francophones, l'«indice de continuité linguistique» — ou taux de persistance linguistique, selon les mots de Laurendeau — est plus élevé en 1986 qu'en 1981, alors qu'on peut obtenir le résultat contraire en répartissant les réponses multiples de façon semblable aux deux recensements. Il est fâcheux que sur un point aussi sensible, ces documents véhiculent une information biaisée.

En fait, avant de comparer les taux d'assimilation aux derniers recensements, il est devenu impératif de mieux saisir la nature de l'augmentation récente des réponses multiples. Par exemple, le choix que les auteurs ont fait de mesurer l'assimilation après avoir simplifié les multiples à leur façon fait en sorte que leur étude se fonde, pour le Québec en 1986, sur un nombre de transferts linguistiques près de deux fois supérieur à celui des transferts effectivement déclarés au moyen de réponses simples. La base d'une telle évaluation est par conséquent bien fragile, et balayer le problème sous le tapis en traitant surtout des transferts nets, ou d'indices de continuité linguistique, ne rend pas nécessairement le résultat plus valide.

D'autre part, l'appréciation des transferts bruts que nous proposent les auteurs est à l'occasion inexacte. Par exemple, ils tentent d'expliquer une partie de la hausse obtenue de l'indice de continuité linguistique du groupe anglais au Québec par ce qu'ils appellent des «erreurs de réponse» : le tiers des Québécois qui ont déclaré un transfert du français à l'anglais en 1986 ne se sont pas déclarés en même temps capables de soutenir une conversation en anglais. Or, on retrouve un phénomène à peu près du même ordre parmi les données de 1981, alors que la simplification des multiples présentée par Dallaire et Lachapelle crée environ 33 000 transferts du français à l'anglais de plus en 1986 qu'en 1981. Il serait par ailleurs préférable de considérer les «erreurs de réponse» en question comme des cas de transfert linguistique superficiel, en attendant de comprendre adéquatement de quoi il s'agit.

Si donc ces profils offrent nombre d'informations utiles sur plusieurs aspects de la situation démolinguistique, en matière d'assimilation l'analyse s'y trouve plutôt bâclée.

Charles CASTONGUAY